

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 28 juin au 4 juillet 2019

Tunisie :

- Le taux d'inflation sur un an a reculé à +6,8% en juin 2019. A contrario, l'inflation sous-jacente a fortement augmenté à +7% le même mois en glissement annuel.
- Mardi 2 juillet 2019, l'Assemblée des Représentants du Peuple n'a retenu aucune des neuf candidatures pour être membres de l'instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.
- Une réunion du « G7 économie » s'est tenue lundi 1er juillet 2019 à la Kasbah, en présence notamment du Chef de gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, des ambassadeurs des pays du G7, et de l'ambassadeur de l'Union européenne.
- Les flux d'Investissements Directs à l'Etranger (IDE) entrants bruts totaux à destination de la Tunisie ont augmenté de +10,4% sur les cinq premiers mois de 2019 en glissement annuel.
- La production industrielle a diminué de 3,2% durant les quatre premiers mois de l'année 2019 en glissement annuel (g.a).
- Le groupe français Procidec a inauguré le 3 juillet 2019 l'usine Magsteel à Soliman en présence de l'Ambassadeur de France en Tunisie et de la maire de Nabeul.
- Le Ministère de l'Industrie, des PME et de l'Energie a accordé le 28 juin 2019 six nouveaux permis de prospection d'hydrocarbures à des entreprises américaine, britannique et norvégienne, en partage de production avec l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP).

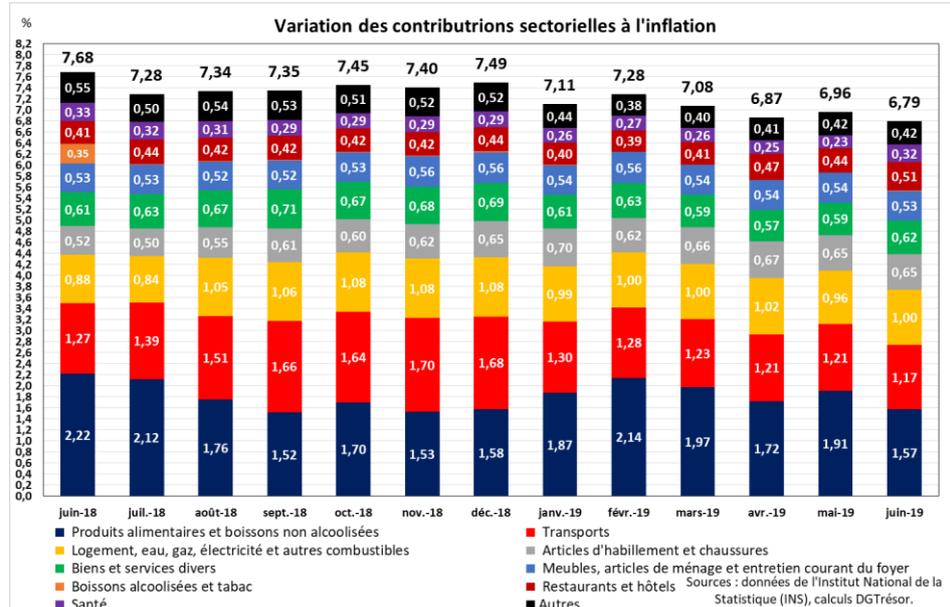
Libye :

- Suite à la prise de Gharyan par le Gouvernement d'Entente Nationale, l'Armée Nationale Libyenne du maréchal Haftar s'en prend aux intérêts turcs.
- Le Ministère de l'économie se chargera de réévaluer les relations économiques extérieures après la guerre.

TUNISIE

- Le taux d'inflation sur un an a reculé à +6,8% en juin 2019. A contrario, l'inflation sous-jacente a fortement augmenté à +7% le même mois en glissement annuel.

Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation a reculé à +6,8% en juin en g.a. contre +7,0% le mois précédent en g.a. Il s'agit du taux d'inflation le plus faible depuis février 2018 (+6,8% en g.a. ce mois). Cette évolution s'explique essentiellement par la décélération de la croissance des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (à +6,0% en juin 2019 après +7,27% en g.a. en mai 2019). Plus en détail, le recul de l'inflation globale s'explique par la décélération de la hausse des prix des légumes (+10,44% en juin 2019 en g.a., après +12,96% en mai 2019 en g.a.), des fruits (+0,09% en juin 2019 en g.a., après +4,36% en mai 2019 en g.a.) et des viandes (+6,05% en juin 2019 en g.a., après +7,44% en mai 2019 en g.a.). Elle s'est également produit, dans une moindre mesure, dans le secteur des transports (+9,17% en juin 2019 en g.a., après +9,54% en mai 2019 en g.a.). A contrario, le taux d'inflation a diminué en dépit de l'accélération du rythme de croissance des prix dans le secteur de la santé (+5,5% en juin 2019 en g.a., après +4,07% en mai 2019 en g.a.) et celui des « restaurants et hôtels » (+11,14% en juin 2019 en g.a., après +9,59% en mai 2019 en g.a.). Par ailleurs, l'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a augmenté à +7,0% en g.a. après +6,7% en mai en g.a.



- Mardi 2 juillet 2019, l'Assemblée des Représentants du Peuple n'a retenu aucune des neuf candidatures pour être membres de l'instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Une séance plénière à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) était prévue initialement mardi 2 juillet 2019 matin, pour élire les membres de l'Instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. Elle a été reportée à l'après-midi, le quorum n'étant pas atteint : seuls 25 députés étaient présents, sur 217. Lors de la séance de l'après-midi, aucun des neuf candidats désignés par les présidents des blocs parlementaires (à partir de 36 candidatures) n'a été élu. Pour être élu, un candidat devait obtenir une majorité équivalente à 2/3 des députés, soit 145 voix. In fine, les candidats n'ont obtenu qu'entre 116 et 132 voix. Un nouveau vote aura lieu lors d'une 2^{ème} séance plénière les 9, 10 et 11 juillet 2019. Pour rappel, l'article 35 de la loi organique n°8/2018 portant sur l'adhésion de la République tunisienne à [la convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption](#), ainsi que sur l'élection des membres de l'Instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, dispose que cette dernière doit comporter neuf membres pour un mandat de six ans : i/ un juge judiciaire ; ii/ un juge financier ; iii/ un juge administratif ; iv/ un avocat ; v/ un expert-comptable ; vi/ un expert en sciences sociales ; vii/ un expert en fiscalité ; viii/ un expert en information et communication ; ix/ un membre de la société civile actif dans le domaine de la gouvernance et de la corruption. De plus, la signature du décret nommant les membres de l'Instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption est l'un des cinq indicateurs structurels (sur neuf) non respecté dans le cadre de la 5^{ème} revue du Fonds Monétaire International (FMI), qui a été validée par le Conseil d'administration le 12 juin 2019. La signature du décret devait initialement avoir lieu en décembre 2018, avant d'être reprogrammée pour juillet 2019.

- Une réunion du « G7 économie » s'est tenue lundi 1^{er} juillet 2019 à la Kasbah, en présence notamment du Chef de gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, des ambassadeurs des pays du G7, et de l'ambassadeur de l'Union européenne.

Dans un contexte où la France préside le G7 depuis le 1^{er} janvier 2019, le Chef du gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, a reçu lundi 1^{er} juillet 2019 à la Kasbah les ambassadeurs des pays du G7, et l'ambassadeur de l'Union européenne. Cette réunion a permis d'évoquer les différents dossiers économiques et les réformes engagées en Tunisie, ainsi que l'actualité politique et la situation sécuritaire. Une première réunion du « G7 économie » s'était tenue le 18 mars 2019 au Palais Dar Dhiafa à Carthage.

- Les flux d'Investissements Directs à l'Etranger (IDE) entrants bruts totaux à destination de la Tunisie ont augmenté de +10,4% sur les cinq premiers mois de 2019 en glissement annuel.

Selon [un rapport publié par l'Agence de Promotion de l'Investissement extérieur \(FIPA-Tunisie\)](#), les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) entrants bruts vers la Tunisie sur les cinq premiers mois de 2019 ont progressé de +10,4% en glissement annuel (g.a) à 1 001,9 M TND. Ces flux vers la Tunisie de janvier à fin mai 2019 étaient répartis comme suit : 48% étaient orientés vers le secteur industriel, 45% vers le secteur énergétique, 7% vers le secteur des services et 0,4% vers le secteur agricole. Sur cette période, le secteur industriel est celui qui a le plus contribué à la croissance des IDE en Tunisie, avec une croissance de +49,4% en g.a. (à 478,8 M TND fin mai 2019). Dans une moindre mesure, le secteur de l'énergie a aussi contribué positivement à cette croissance avec une hausse des IDE de +3,2% en g.a. (à 449,4 M TND fin mai 2019). *A contrario*, les IDE dans le secteur des services ont chuté de -45,3% en g.a. sur la période (à 69,4 M TND fin mai 2019) et les IDE dans le secteur agricole ont diminué de -26,7% en g.a. (à 4,3 M TND fin mai 2019). Par ailleurs, les flux d'investissements de portefeuille sur les cinq premiers mois de 2019 ont diminué de -66,5% en g.a. (à 9 M TND fin mai 2019).

- La production industrielle a diminué de -3,2% durant les quatre premiers mois de l'année 2019 en glissement annuel (g.a).

Selon [un communiqué de l'Institut National de la Statistique](#) (INS), la production industrielle en Tunisie au cours des quatre premiers mois de 2019 a diminué de -3,2% en glissement annuel (g.a). Au niveau sectoriel, cette diminution s'explique par la baisse de la production dans le secteur de l'extraction de produits énergétiques (-9,1% en g.a.) et dans le secteur de l'industrie agroalimentaire (-10,7% en g.a.), en lien avec la baisse de la production d'huile d'olive. Pour rappel, selon l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), la production d'olives à huile durant la campagne oléicole (octobre 2018 – février 2019) a diminué de -54% en glissement annuel à 750 000 tonnes (soit un retour aux niveaux de production habituels, après des récoltes exceptionnelles). *A contrario*, la production du secteur de l'extraction des produits non énergétiques a augmenté de +11,9%, en lien avec la hausse de la production de phosphate qui atteint +31,3% sur les quatre premiers mois de 2019 en g.a. (1 128 000 tonnes fin avril 2019 contre 859 300 tonnes fin avril 2018). Enfin, la production dans le secteur de l'industrie chimique sur les quatre premiers mois de 2019 a augmenté de +14,3% en g.a.

- Le groupe français Procidec a inauguré le 3 juillet 2019 l'usine Magsteel à Soliman en présence de l'Ambassadeur de France en Tunisie et de la maire de Nabeul.

L'Ambassadeur de France en Tunisie, M. Olivier Poivre d'Arvor, a participé le 3 juillet 2019 à l'inauguration de l'usine de pièces métalliques Magsteel à Soliman (Gouvernorat de Nabeul). Cette deuxième implantation du Groupe Procidec en Tunisie emploie 90 salariés et projette de créer 200 à 300 postes supplémentaires dans les 3 prochaines années. Parmi les principaux clients de cette PME française, figurent des grands groupes tels Renault, Honda, Volvo, Valeo, Caterpillar, la SNCF et Areva. La cérémonie a été clôturée par la signature de conventions, notamment entre l'Université Centrale de Tunis et respectivement Procidec-Magsteel et Dassault Systèmes. Ces conventions ont pour objet de mettre en place des partenariats permettant une meilleure insertion professionnelle des jeunes diplômés et la création de synergies entre le monde universitaire et les différents secteurs de l'industrie en Tunisie et en France.

- Le Ministère de l'Industrie, des PME et de l'Energie a accordé le 28 juin 2019 six nouveaux permis de prospection d'hydrocarbures à des entreprises américaine, britannique et norvégienne, en partage de production avec l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP).

La valeur des permis octroyés par le Ministère de l'Industrie, des PME et de l'Energie le 28 juin 2019 atteint un montant global de 13 M USD (37,4 M TND). Les entreprises attributaires sont l'Américaine Hunt Overseas Oil Company pour les permis de Hezoua à Tozeur et de Weha à Kebili, la Britannique Upland Resources Limited pour le permis de Saouaf à Zaghouan et la Norvégienne Panoceanic Energy Limited pour trois permis *offshore* dans le nord. Pour rappel, le Ministère de l'Industrie, des PME et de l'Energie avait annoncé en avril 2019 que le nombre global de nouveaux permis de prospection et d'exploitation devra atteindre la trentaine en 2019, contre 21 permis l'année précédente.

LIBYE

- Le Ministère de l'économie se chargera de réévaluer les relations économiques extérieures après la guerre.

En marge d'une conférence de presse à Tripoli, le ministre de l'Economie du gouvernement d'union nationale, M. Ali Al-Issawi, a déclaré que les relations économiques avec tous les pays seraient réévaluées après la guerre, en particulier avec ceux qui ont soutenu l'agression de Haftar à Tripoli. Par ailleurs, Al-Issawi a précisé qu'environ 14 000 projets d'investissements ont été suspendus depuis 2011, d'une valeur estimée à plus de 140 Mds USD.

- Suite à la prise de Gharyan par le Gouvernement d'Entente Nationale, l'Armée Nationale Libyenne du maréchal Haftar s'en prend aux intérêts turcs.

Suite à la prise, le 26 juin 2019, de la ville de Gharyan (fief de l'Armée Nationale Libyenne-ANL) par le Gouvernement d'Entente Nationale (GEN), M. Ahmed Mesmari, porte-parole officiel du maréchal Haftar, a déclaré, lors d'une conférence de presse vendredi 28 juin 2019, avoir ordonné à ses forces de cibler les intérêts turcs. En plus de cibler les navires, les vols et les ressortissants turcs en Libye, le bureau d'audit de la Chambre des représentants, basé à Tobrouk, a annoncé, lundi 1^{er} juillet 2019, la suspension d'une lettre de crédit d'une valeur de plus de 78 M USD octroyée à la société de développement turque Taja. Pour rappel, le maréchal Haftar accuse la Turquie de fournir des armes au GEN de M. Fayez Al-Sarraj, en dépit de l'embargo sur la livraison d'armes imposé par l'ONU.